

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal /n° 30-2017

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	12/04/2017
Présents	14
Absents	9
Procurations	4
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du douze avril deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le dix-huit avril deux mille dix-sept à vingt et une heures trente, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : JOLIBERT Marie-Christine à ESCANDE Jacques, CAZANAVE Véronique à CATALA Fabien, VIDAL Candy à QUILLIEN Nicole, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

Absents : JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Objet : Affectation du résultat 2016

- ✓ Après avoir entendu le compte administratif 2016 (délibération du conseil municipal du 14.04.2017)
- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2016,
- ✓ Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants, exprimés en euros :

	CLÔTURE 2015	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT	RÉSULTAT 2016	CLÔTURE 2016	RAR	RÉSULTAT CONSOLIDÉ
INVESTISSEMENT	-618 466,40		403 545,23	-214 921,17	73 092,43	-141 828,74
FONCTIONNEMENT	1 361 117,41	-787 345,06	429 520,50	1 003 292,85		1 003 292,85
TOTAL	742 651,01		833 065,73	788 371,68	73 092,43	861 464,11

- ✓ Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide d'affecter le résultat comme suit :**

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31.12.2016	1 003 292,85
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068)	141 828,74
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (C/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	861 464,11
Total affecté au C/1068	141 828,74

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
 et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
 Suppléant de M^{me} Le Maire

Pierre GARCIA

Nicole QUILLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2017

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20170418-3002017-DE